



Mairie de Gironde-sur-Dropt

Département de la Gironde

Arrondissement de Langon

Arrêté portant modification temporaire de circulation, Avenue du General de Gaulle

Le Maire de Gironde sur Dropt,

VU la demande effectuée par la société SARL ST ANDRE le 10 Mars 2020, concernant des travaux de charpente et couverture, 82 avenue du Général de Gaulle.

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1111-1 à L1111-6 ;

VU le Code de l'Urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants ;

VU le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L115-1, L141-10, L141-11 et L141-12

VU le Code de la route et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8^{ème} partie - signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié) ;

Considérant qu'en raison de la nature des travaux, il y a lieu de sécuriser les abords de la zone de travaux.

ARRETE

ARTICLE 1

Le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du chantier et la circulation des piétons se fera sur le trottoir d'en face (côté impair) sur l'avenue du Général de Gaulle, du 12 Mars au 31 Mars 2020.

ARTICLE 2

La circulation aux abords du chantier sur l'avenue du Général de Gaulle se fera de façon alternée avec feux de signalisation

ARTICLE 3

Une signalisation adéquate concernant les dispositions de l'article 1 et 2 sera mise en place par la SARL ST ANDRE.

ARTICLE 4

Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- A la Brigade de gendarmerie de La Réole
- A la commune de Gironde-sur-Dropt pour affichage et publication
- A la société ST ANDRE

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à Gironde sur Dropt, le 10 mars 2020,

**Le Maire,
Thierry BOS**

Par délégation

**Le responsable des Services Techniques
Manuel DOS SANTOS MATOS**



AR10032020.....

Page 1 sur 2